



Le CESER au chevet de la conchyliculture

lundi 5 septembre 2016, par [lpe](#)

Depuis plusieurs années, nombre d'acteurs du littoral parlent d'une dégradation de la qualité des eaux qui pourrait être une des causes de la mortalité anormalement élevée des huîtres, des moules, des pétoncles, et autres produits de la mer...

Le Conseil Économique Social et Environnemental de la Région Nouvelle Aquitaine, assemblée issue de la fusion des CESER des ex-régions Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, s'emploie depuis son installation en janvier 2016, à aller à la rencontre des acteurs des différents territoires de la nouvelle région afin de mieux appréhender leurs réalités, questionnements et attentes.

Sensibilisé sur la situation de la qualité des eaux littorales qui peut compromettre l'avenir et l'existence de certaines filières économiques dépendant directement de celle-ci (ostréiculture, mytiliculture, pêche, mais aussi le tourisme), le CESER a organisé une réunion de travail au Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREAA) situé sur l'île d'Oléron.

La production conchylicole de la région se concentre en effet dans les 2 grands bassins de Marennes-Oléron et Arcachon pour l'ostréiculture (huîtres) et en Charente-Maritime pour la mytiliculture (moules). Elle représente environ 40 % de la production nationale, Marennes-Oléron étant le premier bassin conchylicole en Europe. La production globale de coquillages est estimée à un peu plus de 71 000 tonnes pour une valeur d'environ 300 millions d'euros.

Philippe Morandea, vice-président du Comité Régional de Conchyliculture et par ailleurs membre du CESER, a accueilli une délégation de l'assemblée socio-professionnelle régionale pour un échange avec ses collègues dont Laurent Champeau, le directeur du CRC, ainsi que Benoit Durivaud, président de l'Association des producteurs de moules de filières - label rouge des Pertuis et Francis Baudet, président du Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole.

A ce jour, les causes de la dégradation supposée des eaux littorales sont mal connues.

Elles sont probablement multifactorielles : d'une part des facteurs climatiques ; d'autre part des pollutions et nuisances liées à l'activité humaine (sédiments des ports, effluents industriels et médicamenteux, pesticides, débordements de stations d'épuration...).

Le CESER, qui compte une instance de travail permanente intitulée Commission « Littoral, maritimité et Hinterland », compte tenu de ces enjeux pour notre région, poursuivra ses travaux en 2016 sur les natures et causes des pollutions et nuisances altérant les eaux littorales. L'objectif de cette étude est de formuler un certain nombre de préconisations en direction des décideurs. Restent posées des questions préalables fondamentales : comment résoudre les conflits d'usage entre les activités économiques de l'amont (agriculture, industrie,...) et de l'aval (productions conchylicoles, activités balnéaires) ? Les mesures prises à ce jour pour améliorer la qualité des eaux à court et moyen termes permettent-elles d'envisager l'avenir des professionnels de la conchyliculture avec un certain optimisme ?